

EDOUARD VII EN RUSSIE

St-Petersbourg, 31 mai. — M. Stolypine, président du conseil des ministres, accompagnera le tsar à Revel, à l'occasion de la visite d'Edouard VII en Russie.

Informations REGIONALES

A LILLE

LE DESEPOIR D'UNE FEMME

Une mère de famille, inculpée de vol, se jette dans le canal, d'où, heureusement, on la sauva.

Une tentative de suicide qui, heureusement n'eut pas de suites graves, est survenue dans l'après-midi de dimanche, causant une pénible émotion parmi les quelques personnes qui en furent les témoins.

Une jeune femme et domine de l'après-midi, plusieurs personnes habitant Quai du Vaucluz, dont M. Meunier et Mme Descarpent, cabaretier, remarquant les allures suspectes d'une jeune femme, qui arpentait tranquillement les bords du Quai du Vaucluz.

La femme sembla surexcitée, et voulut s'échapper aux regards des passants.

Ce manège intrigua M. Meunier qui ne la perdit pas de vue.

Soudain, la malheureuse, après avoir regardé autour d'elle, se jeta résolument dans le canal, à proximité d'un bateau en déchargement.

Aussitôt, M. Meunier prévit un grave danger. M. Arthur Dégery, habitant 12, rue de la Halle, qui passait en ce moment.

Sans perdre un instant, le courageux dévoué, qui cependant est infirme d'un bras, n'hésita pas à se jeter à l'eau tout habillé, et après plusieurs plongées sous le bateau, il lui eut heureusement retiré saine et sauve du canal la désespérée, où elle cherchait un dernier refuge.

La pauvre femme fut aussitôt transportée dans un établissement voisin, où on la fit changer de linge.

Ensuite, on l'interrogea. Elle déclara se nommer Juliette Christian, femme Ternotte, 25 ans, ménagère, habitant rue du Court-Debout, 3, ter.

Questionnée sur son acte de désespoir, l'infortunée déclara qu'elle avait mis à exécution le projet d'en finir avec la vie, en raison qu'elle est inculpée des vols dont elle est inculpée, inconnu chez Mme Bouffaux.

Le mari, prévenu de l'acte de désespoir de sa femme, est aussitôt accouru, et la voiture d'ambulance l'a ensuite ramené à son domicile.

Toutes nos félicitations au courageux dévoué Dégery, qui fit preuve, en la circonstance, d'un rare sang-froid, et rendit ainsi à trois jeunes enfants, dont l'un n'a qu'un mois, leur mère, qui, dans un accès de désespoir, voulait se donner la mort.

L'ACCIDENT DES COURSES DE LILLE

Un jeune officier d'artillerie qui fit une chute lors d'une course a subi hier une douloureuse opération.

Un infortuné marchand-des-logis chef, Ravoux, du 27me d'artillerie, qui, ainsi que nous l'avons relaté, a fait une chute grave sur l'Hippodrome du Bois de la Delle, le jour de l'Ascension, au cours de la troisième course, a subi hier matin, une douloureuse opération.

Elle avait été jugée nécessaire en raison des crises et de la paralysie d'un côté du corps, auxquelles la pauvre militaire est sujette depuis son entrée à l'hôpital.

Cinq médecins militaires assistèrent à cette opération. Il s'agissait de rechercher si Ravoux ne portait pas de lésions au cerveau, ou si cette chute n'avait pas occasionné un épanchement sanguin, un enfoncement de la boîte crânienne, ou tout autres troubles affectant le cerveau.

L'opération, sorte de lépanation, a parfaitement réussi, et n'a révélé aucun des symptômes que l'on recherchait.

Le rétablissement de Ravoux sera très long et l'on craint fort qu'il ne reste paralysé d'un bras.

Le blessé a reçu hier la visite de son père, qui lui fit à pu s'entretenir une partie de la journée.

A DOUAI

SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE

Trois affectés par le mort de sa mère, une jeune fille de vingt ans, se précipite dans la rue, par la fenêtre d'un second étage et ne tarde pas à succomber.

Dimanche, une jeune fille s'est donné la mort dans des circonstances particulièrement étonnantes.

Au numéro 47 de la rue Delcambre, habitant

M. Delahain, dont la femme est décédée voici quelques mois.

Avec lui vivait sa fille, Marie, âgée de 20 ans. La mort de sa mère, pour qui elle avait une affection profonde, avait causé à la jeune fille une immense douleur et, à différentes reprises, elle avait fait part à des voisins de son intention d'aller rejoindre la défunte.

J-E. âgée de 20 ans, se précipita de sa chambre dans la rue par la fenêtre du second étage.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

LE CRIME DE FLINES-LES-RACHES

L'INSTRUCTION

A la suite de l'enquête active menée par le gendarmier de Douai, un témoin très important a été amené à l'instruction samedi, et c'est M. M. Delahain, juge d'instruction, des détails très précis sur la provenance de la cartouche qui a servi au crime.

La police mobile prévenue, s'est de suite comparée de ce témoignage pour diriger son enquête.

D'un côté, le gendarmier continue avec une persévérance digne d'éloges, à rechercher tous les éléments nécessaires à une arrestation sensationnelle qui ne peut tarder à l'heure où nous écrivons.

A COUSOLRE

Un ouvrier décapité

Un triste accident est arrivé, samedi après-midi, vers 6 heures, aux forges Dandois, de Cousolre, et a coûté la vie à un habitant de cette localité. Voici dans quelles circonstances : Hector Lafitte achevait sa journée aux forges Dandois, où il se rendait chaque matin, quand par suite d'un faux mouvement, il tomba sur la cisaille, qu'il manœuvrait.

La cisaille s'abattit et avant qu'on pût se porter au secours du malheureux, tranchait la tête de celui-ci.

Boulogne

Le crime d'une mère

Le drame de la barrière Saint-Michel. — Germaine Grosset à l'instruction. — La mère dénaturée déclare avoir tué sa fille parce qu'elle l'embarassait.

La jeune fille-mère, Germaine Grosset, qui tua son enfant en le jetant du haut du parapet de la barrière Saint-Michel, sur la voie ferrée, a été interrogée samedi par le juge d'instruction.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

Elle prétendit d'abord que c'était la misère qui l'avait poussée à se débarrasser de sa fille, mais le juge d'instruction lui fit remarquer qu'elle n'avait pas de ressources, et qu'elle n'avait pas de famille.

A la suite d'un terrible accident survenu dans la nuit du 28 au 29 mai, j'ai été appelé par l'exploitant aux heures et demi du matin pour faire une enquête.

Arrivé à la mine je vis que la cage coté levant était par suite de la rupture de l'ajonction qui relie la cage au câble dans les puits avec des corps des nommés Delahaye et J-E. âgés de 20 ans, se précipita de sa chambre dans la rue par la fenêtre du second étage.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

Les Saons de 1908

LE SALON DES HUMORISTES

Au Palais de la Ville, à deux pas du Grand Palais, vient d'ouvrir le Salon des Humoristes, et c'est une joie pour celui qui vient de chercher à voir un chef d'œuvre parmi les peintures de Salon des Artistes Français, de nouvelles et étonnantes créations de nos maîtres de-ironie.

Dessins, pastels, panneaux, affiches, tableaux, statuettes, poupées, silhouettes en bois découpé, etc., prouveront au visiteur qu'on peut être spirituel de mille façons diverses et qu'il n'y a pas de limite à l'humour français et à l'ironie en général.

Le salon, par sa suite de la rupture de l'ajonction qui relie la cage au câble dans les puits avec des corps des nommés Delahaye et J-E. âgés de 20 ans, se précipita de sa chambre dans la rue par la fenêtre du second étage.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

On la releva avec les poignets brisés, le bassin fracturé et avec de nombreuses contusions.

On la transporta aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle succomba à ses blessures, à six heures du soir.

Dernière Heure

EFFROYABLE TAMPONNEMENT

DEUX WAGONS DE FUNICULAIRE SE HEURTENT. — HUIT JEUNES FILLES BLESSEES. — DEUX MORTES.

Nancy, 31 mai. — Vers deux heures de l'après-midi, le bus se répandit en ville qu'un terrible accident venait de se produire sur la Côte à l'établissement de convalescence dénommé « La Cure » d'air Saint-Antoine.

Au moment où nous arrivons, la rue du Chemin de la Côte présente une animation extraordinaire; des personnes courent affolées, se précipitant vers l'entrée du funiculaire dont, déjà, la police garde l'accès.

À peine nous sommes franchis l'étroite porte qu'un spectacle navrant s'offre à nos regards; deux wagons grinés, informes, vers le milieu de la voie; l'un d'eux est littéralement réduit en miettes; l'autre est défoncé. Les banquettes brisées, les ferments-torçus, des caches sanglantes tranchent sur la blancheur du gravier.

Nous apprenons immédiatement qu'un wagon a descendu la pente rapide à une allure vertigineuse et est venu s'écraser sur un autre en cours de descente, éparpillé à temps par les voyageurs qui ont eu le temps de sauter.

Les huit occupants du wagon taponneur ont toutes été blessées, nous apprenons; elles ont été transportées chez un habitant de la rue.

Une jeune fille est étendue à terre; sur son visage exsangne, on voit long sillon rouge et fige; la malheureuse a la crâne et la poitrine défoncés; elle pouce encore quelques soupirs puis expire. C'est Mlle Argoubart, âgée de 25 ans, ménagère à Bayon. D'une corvette blanche, partent des appels de détresse; c'est sœur Antoinette de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, de Longwy-Bas, qui agonise. La malheureuse a la crâne défoncé.

Six autres jeunes filles sont également blessées; ce sont : Mlle Renée-Marie-Catherine Masson, vingt-deux ans et demi, originaire de Robertville, plaies horribles à la face et aux bras; Marguerite Perrin, quinze ans, de Bayon, déchirures à la face, au cou et à la poitrine; Yvonne Olivier, quinze ans, de Bayon, contusions multiples aux reins et aux bras; Michèle, dix-neuf ans, plaies à la face et déchirures du cuir chevelu, elle est à moitié scalpelée; enfin, Mlle X... dix-huit ans, plaies à la poitrine et lésions internes extrêmement graves. Cette malheureuse est dans un état tel qu'elle n'a pu prononcer une parole; on n'a pu, en conséquence, connaître son identité. On croit que, comme sœur Antoinette, elle ne passera pas la nuit.

COMMENT S'EST PRODUIT L'ACCIDENT

Quelles sont les causes de ce terrible accident? Les voici telles qu'une enquête minutieuse a pu nous les faire connaître.

Une réunion de patronages jorrains avait été organisée au «Cœur»; trois mille jeunes filles avaient répondu à l'appel épiscopal. Après la messe, elles se dispersèrent pour aller déjeuner dans les divers établissements religieux. La «Cure d'Air», avait été confiée à la tâche de recevoir ces jeunes filles.

Quelques-unes s'arrêtèrent après le déjeuner; elles résolurent, pour rejoindre leurs amis descendus par la route, de prendre le funiculaire.

Plusieurs wagons étaient déjà descendus, lorsque tout à coup l'un d'eux se mit à descendre à une allure vertigineuse; la griffe qui sert à le fixer au câble s'était détachée; le wagon allait rejoindre irrémédiablement le précédent qui descendait à une allure normale. Les voyageurs de ce dernier wagon avaient par bonheur, entendu les cris d'alarme et avaient sauté des banquettes; il était temps; le wagon libre venait, une seconde après, s'écraser sur le wagon qui était fixé au câble. On n'eut pas le temps de voir les résultats de cette terrible collision.

M. DELAGRANGE A ROME

Il fait devant une foule enthousi